



## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2019

### COMPTE-RENDU

---

<b>Présents :</b>	Mesdames Anne CROZET, Georgette NALESSO, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS et Charlotte THOMPSON. Messieurs Marc COLLIN, Gérard COLLIN, Franck CHENAL, Christian HEBERT, Pierre JOUANNE, Cédric POCCARD-CHAPUIS et Laurent TRESALLET, Maire.
<b>Excusés :</b>	Madame Marina MENGOLLI. Monsieur Anthony POCCARD-CHAPUIS.
<b>Pouvoirs :</b>	D'Anthony POCCARD-CHAPUIS à Franck CHENAL et de Marina MENGOLLI à Laurent TRESALLET.

---

Il est procédé au vote des délibérations proposées dans l'ordre du jour :

#### I/ ADMINISTRATION GENERALE

##### **1. *Approbation du contrat de service PVE n°2016101***

Le Maire propose de renouveler le contrat des PV électronique pour l'année 2020 pour une personne désignée, Thierry OLKOWICZ.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer cette reconduction de contrat PVE n°2016101 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

#### II/ FINANCES

#### III/ RESSOURCES HUMAINES

#### IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

##### **2. *Modifications des montants du marché 2019-04 (Déneigement des voies et parkings publics), lot n°3 (Peisey - Le Villaret) et lot n°4 (ruelles étroites Le Villaret, Peisey, moulin et Nancroix)***

Dans le cadre du marché cité en objet, à la demande des titulaires, une nouvelle répartition des prestations entre les lots a été envisagée comme suit :

**I. Lot n°2 : Moulin – Nancroix – Pascieu – La Chenarie – Pont Baudin**

Secteurs retirés du lot n°2 au profit du lot N°4 :

- Nancroix - Rue de Nantcruet (partie basse) pour 369 m<sup>2</sup>
- Nancroix - Chemin des Vernettes, partie intermédiaire étroite, pour 64 m<sup>2</sup>

Secteurs ajoutés au lot n°2 au profit du lot N°4 :

- Pascieu – Surlargeur RD87 devant Bon air sens montant pour 108 m<sup>2</sup>
- Pascieu – Surlargeur RD87 devant Bon air sens descendant pour 68 m<sup>2</sup>
- La Chenarie, parking le long de la rte de La Chenarie au-dessus du Bon Air pour 190 m<sup>2</sup>

**II. Lot n°3 : Peisey - Le Villaret**

Secteur retiré du lot n°3 au profit du lot N°4 :

- Peisey – montée de l’Eglise pour 1326 m<sup>2</sup>

**III. Lot n°4 : ruelles étroites Le Villaret, Peisey, Moulin et Nancroix**

Secteurs ajoutés au lot N°4 depuis le lot n°2 :

- Nancroix - Rue de Nantcruet (partie basse) pour 369 m<sup>2</sup>
- Nancroix - Chemin des Vernettes, partie intermédiaire étroite, pour 64 m<sup>2</sup>

Secteurs ajoutés au lot N°4 depuis le lot n°3 :

- Peisey – montée de l’Eglise pour 1326 m<sup>2</sup>

Secteur ajouté au lot N°4 :

- Nancroix – Ruelle du chamois fidèle, pour 138 m<sup>2</sup>

Ces dispositions modifient les annexes 1 et 2 du Cahier des Clauses particulières du marché. Les annexes 1 et 2 ainsi modifiées sont annexées à la présente délibération.

Ces nouvelles répartitions ont des conséquences sur les montants des marchés des 3 lots précités :

**I. Lot n°2 : Moulin – Nancroix – Pascieu – La Chenarie – Pont Baudin**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %.....
- Montant HT global et forfaitaire (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars) : 38 000,00 € HT.....
- Montant TTC : 41 800,00 € TTC.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %.....
- Montant HT global et forfaitaire (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars) : 37 500,00 € HT
- Montant TTC : 41 250,00 € TTC
- % de variation du montant du marché : - 1,32 %

**II. Lot n°3 : Le Villaret**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %.....
- Montant HT global et forfaitaire (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars) : 46 000,00 € HT.....
- Montant TTC : 50 600,00 € TTC.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %.....
- Montant HT global et forfaitaire (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars) : 44 000,00 € HT
- Montant TTC : 52 800,00 € TTC
- % de variation du montant du marché : - 4,35 %

**III. Lot n°4 : ruelles étroites Le Villaret, Peisey, Moulin et Nancroix**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %.....
- Montant HT global et forfaitaire (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars) : 20 000,00 € HT.....
- Montant TTC : 22 000,00 € TTC.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %.....
- Montant HT global et forfaitaire (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars) : 22 500,00 € HT
- Montant TTC : 24 750,00 € TTC
- % de variation du montant du marché : + 12,50 %

Avec une abstention, le Conseil Municipal valide les modifications des montants du marché 2019-04 (Déneigement des voies et parkings publics), lot n°3 (Peisey - Le Villaret) et lot n°4 (ruelles étroites Le Villaret, Peisey, moulin et Nancroix).

### **3. *Avenant de transfert pour le changement du titulaire du lot n°4 suite à la restructuration de l'entreprise STR***

Dans le cadre du marché cité en objet notifié à l'entreprise STR pour le lot°4 le 06/09/2019 et suite à une restructuration interne de l'entreprise STR survenue après notification du marché, le titulaire souhaite transférer le marché à M. William TRESALLET, œuvrant désormais en tant qu'autoentrepreneur.

Après discussion, le Conseil Municipal refuse la demande d'avenant de transfert pour le changement du titulaire du lot n°4.

## **V/ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES**

### **✓ *Prochain Conseil municipal***

Le prochain Conseil municipal est fixé au lundi 16 décembre 2019.

***L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.***